

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU Mardi 26 mars 2019**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-six mars à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, en séance ordinaire après convocation légale sous la Présidence de Madame BRUNET Dominique, Maire

Etaient présents : Mmes BRUNET Dominique, FONTAINE Denise, MASSE Marie-Claude, BOUGAULT Emmanuelle et THOUVENIN Catherine et Ms DUBOIS Alain et HURE Ghislain

Etaient absents : Ms GAUDIN Franck et GOURBILLON Jean-François

Mme THOUVENIN Catherine a été nommée secrétaire.

*Date de convocation : 22 mars 2019*

*Date d'affichage : 22 mars 2019*

**ORDRE DU JOUR**

1. Demande de subventions
2. Vote des taux d'imposition taxes directes locales 2019
3. Dossier amende de Police pour achat de radars pédagogiques
4. Projet garage : plan de financement
5. SIEIL : adhésion du nouveau membre
6. Tarif repas des 3 communes
7. Questions et invitations diverses

**Observation sur le procès-verbal du 05 mars 2019**

*Le Procès-Verbal n'a pu être approuvé, dû à l'oubli de transmission du compte-rendu.*

**N° 2019-03-020 Demande de subvention l'association « Vivre Ensemble »**

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association « Vivre Ensemble ». L'association précitée a été créée début de l'année 2018 ; elle a pour objectif essentiel de permettre aux Pussinoises et Pussinois de se retrouver dans la salle associative autour de jeux de société et de proposer quelques activités de plein-air. Une trentaine d'habitants de Pussigny sont devenus membres de cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention à l'association « Vivre ensemble » de trois cents euros (300,00 €).

**N° 2019-03-021 Demande de subvention Les Pussifolies**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association « Les Pussifolies », qui organise le Festival du Grand Format. Des artistes peintres réalisent des œuvres de 4x2m dans la journée, devant le public. Ces œuvres restent exposées dans les rues du village jusqu'à fin octobre ce qui amène un grand nombre de visiteurs et fait connaître Pussigny bien au-delà des limites du département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention à l'association « les Pussifolies » de cinq cents euros (500,00 €).

**N° 2019-03-022 Demande de subvention Ecole Georges Pompidou Les Ormes**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'école Georges Pompidou située aux Ormes.

Etant une classe transplantée « équitation », cette subvention permettrait aux enfants d'apprendre les bases de l'équitation et de découvrir la nature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention à l'école Georges Pompidou d'un montant de trente euros (30,00 €).

**N° 2019-03-023 Demande de subvention collège Patrick Baudry à Nouâtre**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention du collège Patrick Baudry situé à Nouâtre.

Cette dernière permettrait au collège d'organiser différents projets pédagogiques à l'intention des élèves [...] afin d'accéder à la culture, à l'orientation mais aussi pour développer le vivre ensemble.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention au collège Patrick Baudry d'un montant de soixante euros (60,00 €).

**N° 2019-03-024 Demande de subvention Comice du Monde Rural de Chinon**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention du Comice du Monde Rural de Chinon.

*Il se fixe comme objectif de faire découvrir, dans le canton qui le reçoit, l'agriculture ; l'artisanat en partenariat avec la chambre des métiers, mais aussi le patrimoine rural local et les paysages.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide d'attribuer** une subvention au Comice du Monde Rural d'un montant de vingt euros (20,00 €).

**N° 2019-03-025 Demande de participation financière au programme de la Foire aux Fromages de Sainte Maure de Touraine**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du Comité de la foire aux fromages de Ste Maure de Touraine : informations concernant la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide de participer** : publicité 1/4 page d'un montant de cent euros (100,00 €)

**N° 2019-03-026 Demande d'adhésion Fredon Centre Val de Loire**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'adhésion de Fredon Centre Val de Loire, *étant reconnue comme organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le domaine végétal.*

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide de ne pas adhérer** à Fredon Centre Val de Loire.

**N° 2019-03-027 Demande d'adhésion à la Fondation du Patrimoine Centre Val de Loire**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'adhésion à la Fondation du Patrimoine Centre Val de Loire. Cette dernière *engage des actions de développement local et durable.*

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide de ne pas adhérer** à la Fondation du Patrimoine Centre Val de Loire.

**N° 2019-03-028 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le taux des taxes directes locales pour 2019 : taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **décide de maintenir** les taux d'imposition des taxes directes locales appliqués en 2018.

	Rappel taux 2018	Taux 2019
Taxe Habitation (TH)	9.23 %	9.23 %
Taxe Foncière Bâti (TFB)	14.04 %	14.04 %
Taxe Foncière non Bâti (TFNB)	39.29 %	39.29 %

**N° 2019-03-029 Dossier amende de Police pour achat de radars pédagogiques**

Madame Le Maire fait part aux élus du courrier reçu du Conseil Départemental concernant la répartition du produit des amendes de police.

Il est donc proposé d'acquérir 3 nouveaux radars pédagogiques sur la commune, et d'ainsi solliciter la subvention. Un devis est présenté :

Société Elancité d'Orvault : 3 radars pédagogiques mobiles pour un montant de 5 559,00€ soit 6 670,80 € TTC :

- Radars : 4 200,00 € HT
- Panneaux solaires : 735,00 € HT
- Mâts Fourreau acier : 480,00 € HT
- Fourreaux pour mât : 144,00 € HT

Par ailleurs, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame Le Maire à solliciter la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **autorise** Le Maire à solliciter la subvention.

**N° 2019-03-030 Projet garage : plan de financement**

Après l'acceptation du devis de l'architecte par l'ensemble du Conseil Municipal le 07 janvier 2019, Madame Le Maire fait part aux élus du plan de financement prévisionnel pour le projet garage.

COUT DE L'OPÉRATION EUROS HT		RECETTES	
	Montant	Nature	Montant
Étude préliminaire	121 140,00 €	FST	19 973,00 €
		FDSR (enveloppe « socle »)	4 159,00 €
		FDSR (enveloppe « projet »)	11 140,00 €
		DETR	20 000,00 €
		Fonds propres	65 868,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>121 140,00 €</b>		<b>121 140,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **approuve** le plan de financement prévisionnel
- **autorise** Le Maire a effectué les différentes demandes de subventions et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

**N° 2019-03-031 SIEIL : adhésion du nouveau membre**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que le SIEIL a voté les modifications des statuts du Comité Syndical suite à l'adhésion de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.

En application de l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque commune adhérente au SIEIL doit se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire et de la modification de la liste des membres adhérents.

Vu la délibération du Comité Syndical du SIEIL n° 2018-84 du 11 décembre 2018

Vu la liste des communes composant le SIEIL au 11 décembre 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **approuve** l'adhésion au SIEIL de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire pour les compétences « éclairage public ».

## N° 2019-03-032 Tarif repas des 3 communes

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération doit être prise concernant le tarif à appliquer lors du repas des 3 communes.

Tous les trois ans, un repas intercommunal est organisé sur la Commune de Pussigny, en partenariat avec les communes voisines : Antogny-Le-Tillac et Ports-Sur-Vienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents **décide**, d'appliquer un tarif unique de 35,00 € (trente-cinq euros) par personne.

### 7. Questions et invitations diverses

- a) Le Conseil Municipal est informé qu'un devis de BELLIN TP a été reçu en mairie pour les travaux d'enrobés Rue du Château d'Amirette et la création de dalles poubelles sur différents lieux.
- b) Madame Le Maire indique aux élus qu'une tenue du bureau de vote doit avoir lieu pour les Elections Européennes du 26 mai prochain. La planification est en cours.
- c) Madame Le Maire rappelle au Conseil que la consultation du public sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation est toujours d'actualité et ceux jusqu'au 02 mai 2019.
- d) Madame Le Maire indique que l'installation de l'armoire fibre aura lieu à partir du 01 mai prochain. Une modification de circulation sera assurée par Vernat TP.

Le Maire  
Mme Dominique BRUNET

La secrétaire  
Mme THOUVENIN Catherine



Les membres présents	Signature
Mme FONTAINE Denise	
Mme BOUGAULT Emmanuelle	
Mme THOUVENIN Catherine	
M. DUBOIS Alain	
M. HURE Ghislain	